Présentation sommaire du document du 13 juin 1492

Nous avons reçu ce document qui décrit le compromis réalisé le 13 juin 1492 devant notaire concernant les attributions des territoires des juridictions d’Aussonne et de Cornebarrieu. Il est dit en particulier que les consuls et habitants doivent paix et amitiés et qu’il y aura des bornes pour signaler certaines limites de ces juridictions  
A moins d’être un spécialise en latin, il est fortement recommandé de lire la traduction en français à partir de la page 15.